

P4 Démocratie

P12 Vie Culturelle

P10 Métamorphoses

P14 Vie Soulacaise

soulac
sur mer

climats

Le journal de la ville



#78 | AUTOMNE 2022

C'est la rentrée!

36

Les meilleures choses ayant une fin, il en va ainsi de la saison estivale. À l'heure où nos enfants reprennent le chemin de l'école et leurs parents se remettent au travail, les plus chanceux auront pu, tout au long de ce mois de septembre, profiter à Soulac d'une belle arrière-saison ponctuée de nombreuses animations. En point d'orgue, le festival national de courts-métrages amateurs, qui trouve au cinéma Océanic le lieu idéal pour se mettre en scène. Les équipements structurants, notamment nos capacités d'hébergement importantes, se prêtent à merveille à l'accueil de manifestations d'une telle ampleur.

Après deux étés placés sous la contrainte des mesures de précaution sanitaire, la vie a repris ses droits. L'esprit festif soulacais a de nouveau trouvé à s'exprimer lors de « Soulac 1900 » qui a ouvert la saison en fanfare en ce début du mois de juin. Un public nombreux a déferlé dans nos rues, avide de se rassembler dans l'ambiance insouciance de la Belle Époque. La place occupée dans ce numéro par la rubrique « vie soulacaise » témoigne de cette soif de goûter à des activités partagées.

Les températures parfois excessives ont développé la propension de chacun, dans la torpeur de l'été, à laisser les journées s'étirer tard en soirée pour bénéficier de températures plus clémentes. Les plages ont, elles aussi, eu leurs adeptes nocturnes.

L'été à Soulac aurait été idyllique s'il n'avait été assombri par des départs de feu. En plein cœur de l'été, les forces de sécurité se sont mobilisées pour éteindre ces feux et lancer des investigations sur leur origine. Je regrette profondément qu'ils aient généré des restrictions d'accès à la forêt et aux pistes cyclables, qui font aussi l'agrément de notre commune. C'était le prix à payer pour limiter les risques de nouveaux départs et aussi faciliter les enquêtes de gendarmerie qui ont fini par porter leurs fruits. Je ne doute pas que chacun l'aura compris.

En cette rentrée, votre magazine « Climats » se présente dans une version refondue, qui gagne en sobriété pour faciliter la lisibilité. Ce numéro vous arrive avec des typos plus douces, des couleurs moins primaires, des espaces de respiration plus généreux. Un numéro tout en harmonie et en modernité, à l'image de notre station.

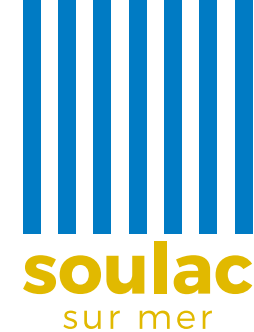
Bonne lecture et bonne rentrée !

Xavier Pintat

Maire de Soulac-sur-Mer

Membre honoraire du Parlement

”



Démocratie

4

**Conseil Communal
des Jeunes**

7

Vie scolaire

9

Métamorphoses

10

Vie Culturelle

12

Vie Soulacaise

14

État Civil

22

Numéros Utiles

23





*Extraits des
délibérations des
conseils municipaux
des 28 mars, 11 avril,
30 mai.*



PATRIMOINE ET BATIMENTS COMMUNAUX, URBANISME ET FONCIER

ACQUISITIONS DE PARCELLES

- Parcelles D 91 (179 m²) et D 1201 (750 m²) lieu-dit Les Arrecoins.
- Parcelles AE 163 (80 m²) et AE 187 à titre gratuit boulevard Charcot.
- Renouvellement de la convention avec l'établissement public foncier de Nouvelle-Aquitaine (EPFNA) et la CdC Médoc-Atlantique pour l'acquisition de la parcelle AT 38 (ancien CROSSA).

- Renouvellement de la convention avec l'EPFNA en vue de l'acquisition des parcelles AT 03, 04, 05, 06, 07, 10 (Camping Les Sables d'Argent).

CESSIONS DE PARCELLES

- Parcelle AK 236 (lot N° 8 – 877 m²) du Lotissement Le Pigeonnier.
- Parcelle AK 288 (1 280 m² – rue Willy Signoret).

DEMANDE D'AUTORISATION DE DÉFRICHEMENT

Un lotissement est envisagé sur la parcelle communale cadastrée AZ 75 d'une superficie de 2 ha 37 a 59 ca, sise route des Lacs. Une autorisation de défrichement concerne 1 ha 50 a 73 ca.

Des **CONVENTIONS DE DÉLÉGATION DE MAÎTRISE D'OUVRAGE** sont signées entre :

- la CdC Médoc-Atlantique et la commune pour les travaux (voie routière et piste cyclable) passe de la Négade.
- le SDEEG et la commune pour l'enfouissement du réseau de télécommunications avenue de la Pointe de Grave et rue Georges Mandel.
- Une convention de veille est signée avec l'EPFNA et la CdC Médoc-Atlantique pour la protection de l'environnement sur le site des « Naïades ».



AFFAIRES SCOLAIRES, ENFANCE, JEUNESSE, EDUCATION

Le dispositif « Territoires Educatifs Ruraux » a pour objectif de lutter contre les inégalités sociales et territoriales et garantir l'égal accès à tous à un service public de qualité en constituant un réseau de coopération autour de l'école. C'est l'objet de la convention relative au territoire éducatif de Soulac-sur-Mer qui réunit l'Etat, le département, la CdC Médoc-Atlantique et les 7 communes du périmètre arrêté dans la convention. Elle concerne les élèves des 7 écoles du

périmètre ainsi que ceux du collège Georges Mandel. Le plan d'actions se décline en 3 axes portant sur l'ouverture au monde à travers l'accès à la culture et à la pratique sportive, l'ouverture au monde par l'accès au numérique et enfin, la projection vers l'avenir reposant sur l'ambition scolaire et des choix éclairés d'orientation. Cette convention constitue un engagement pour donner les meilleures chances d'épanouissement à nos enfants.



CLIM@TS

La démarche environnementale de Soulac-sur-Mer se traduit par le choix de papiers éco-certifiés, l'impression avec des encres végétales et le souhait d'encourager la transmission de documents par voie électronique.

Vous pouvez contribuer à cette démarche éco-responsable en choisissant de recevoir votre journal « Climats » sous forme d'e-journal « Clim@ts », en remplacement de la version imprimée. Pour cela, merci de bien vouloir le signaler au Cabinet du Maire :

cabinet.maire@mairie-soulac.fr

Nous vous rappelons par ailleurs, que chaque numéro de Climats est disponible via le site internet **www.mairie-soulac.fr**

Finances

COMPTES DE GESTION ET COMPTES ADMINISTRATIFS 2021

BUDGET PRINCIPAL :

Le résultat cumulé de la section de fonctionnement s'élève à 2 644 734,82 €. Il convient de noter que les dépenses sont en baisse et les recettes en hausse par rapport aux prévisions.
En section d'investissement le solde négatif de 1 635 547,28 € est couvert par l'excédent de fonctionnement.

BUDGET DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT :

Les dépenses sont également inférieures et les recettes supérieures aux prévisions en section d'exploitation.
En section d'exploitation, le résultat, après reprise de l'excédent reporté de 107 110,94 €, s'élève à 339 708,53 €.
En section d'investissement, le résultat cumulé de l'exercice s'élève à - 269 714,41 €.

BUDGET ANNEXE DE L'AÉRODROME :

La section de fonctionnement présente un résultat positif de 47 235,21 € .
La section d'investissement présente un résultat négatif de 44 163,01 €.
L'essentiel des dépenses d'investissement concerne le remboursement du capital de la dette pour 40 441,20 €.

BUDGET ANNEXE DU LOTISSEMENT DU PIGEONNIER :

Il présente un résultat cumulé négatif de 102 715,42 € en section de fonctionnement et un résultat cumulé négatif de 137 319,15 € en section d'investissement.
Pendant l'exercice, 4 ventes ont été réalisées pour un montant de 279 786 €.

BUDGET ANNEXE DU CAMPING LES OYATS :

Le résultat en fonctionnement s'élève à 117 432,33 € et en investissement à - 58 265,75 €.

BUDGET ANNEXE DU CAMPING LES GENÊTS :

Les résultats cumulés s'élèvent à 106 512,13 € en fonctionnement et - 33 047,94 € en investissement.

BUDGETS PRIMITIFS 2022

TAUX DE FISCALITÉ INCHANGÉS :

Pour 2021, le produit notifié de la fiscalité s'est élevé à 5 676 942 €. La taxe d'habitation sur la résidence principale est dégrévée en totalité pour 80 % des ménages. Pour les 20 % restants, la suppression est mise en œuvre sur 3 ans par abattements successifs. La taxe est maintenue sur les résidences secondaires. Les bases étant en augmentation, la hausse de produit attendu devrait atteindre 3,16 % sans augmentation de taux.

BUDGET PRINCIPAL :

La section de fonctionnement est équilibrée à 10 008 258 € en dépenses et recettes.

La section d'investissement est équilibrée à 12 416 759 €

BUDGET ANNEXE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT :

Il s'équilibre à 2 082 497 € en dépenses et recettes d'exploitation et à 2 753 423 € en dépenses et recettes d'investissement.

BUDGET ANNEXE DE L'AÉRODROME :

Il s'équilibre à 112 662 € en fonctionnement et 80 715 € en investissement.

BUDGET ANNEXE DU LOTISSEMENT LE PIGEONNIER :

C'est la fin de la commercialisation des derniers lots.

Le budget primitif 2022 s'équilibre à 395 000 € en fonctionnement et 287 319 € en investissement.

BUDGET ANNEXE CAMPING LES OYATS :

La section d'exploitation est équilibrée à 439 725 € et la section d'investissement à 108 754 €.

BUDGET ANNEXE DU CAMPING LES GENÊTS :

La section d'exploitation est équilibrée à 462 365 € et la section d'investissement comporte 260 804 € de dépenses autofinancées.

Conseil communal des jeunes



Le Conseil Communal des Jeunes (CCJ) a imaginé, réalisé et implanté des panneaux de plage.



Si leur inauguration officielle a été reportée, les panneaux de plage n'en ont pas moins été finalisés et posés en juin à l'entrée des plages, conformément aux souhaits des jeunes élus communaux et après validation du conseil municipal.

Une fois posés, ils peuvent faire penser à une appétissante glace qui ne demande qu'à être dégustée. Pourtant, la signalétique à l'entrée des plages soulacaises est une invitation à la glisse.

Imaginées par les élus du CCJ, ces planches de surf en bois flotté allient les aspects pratiques aux aspects ludiques et aux considérations écologiques.

Merci à Marc Benayoun, architecte, à Eve Izambart, responsable des services techniques, aux encadrants, avec l'aide d'Antoine Pometan et de la plasticienne Emilie Rakowitz d'avoir accompagné nos jeunes élus dans la conception et la réalisation de ce beau projet.

Mobilisation renforcée des forces de sécurité

L'été 2022 restera dans les mémoires des Français sous le signe du feu. A Soulac, il restera celui d'un mois d'août sous surveillance permanente et renforcée : départs de feux de forêt suspects, aggravés par la canicule, pompiers en alerte et sur le terrain, enquêtes policières... Rien n'aura été épargné au massif forestier du littoral atlantique.

Le 1er août, comme il est de tradition dans notre commune, le maire Xavier Pintat et son adjoint à la sécurité, Daniel Milliet, ont réuni les forces de sécurité permanentes et saisonnières et leurs partenaires pour une prise de contact formelle. Plus que jamais l'harmonisation de tous les acteurs est vitale. Chaque lundi, le point est d'ailleurs fait en mairie.

LE MAJOR JEAN-PIERRE PARIOLEAU, COMMANDANT DE LA COMMUNAUTÉ DE BRIGADE SOULAC/SAINT-VIVIEN a présenté ses troupes ainsi que le Lieutenant Maxime Fisseau du DSIG. Au total, ce sont 59 personnels qui sont intervenus sur la commune durant la saison estivale.

LES SAPEURS-POMPIERS DU LIEUTENANT NICOLAS BRAZ, commandant le centre d'incendie et de secours Soulac/Le Verdon, comptent 50 personnels. Ils ont disposé d'un bombardier d'eau supplémentaire.

FRANÇOIS SCHROEDER, CHEF DE LA POLICE MUNICIPALE, disposait de neuf agents saisonniers qui avaient rejoint les sept titulaires et l'agent administratif. Leur efficacité est renforcée par les 32 caméras de vidéosurveillance disséminées dans la cité, en fonction 24 h sur 24 et avec un rayon de 360°. Leurs images sont conservées pendant 21 jours. Elles sont un outil dissuasif et peuvent s'avérer précieuses dans la conduite d'une enquête.

Quant aux plages, pôle d'attractivité N°1 des touristes, elles étaient dotées de 35 MNS dont 8 CRS (habilités à verbaliser) sous la direction du **BRIGADIER-CHEF LIONEL KAMODA (CRS)**, chef de poste de la Plage Centrale avec deux zones surveillées. Le brigadier Nicolas Prinçay étant chef de poste de la Plage des Naïades et le sauveteur civil Sébastien Gramond chef de poste de L'Amélie.

La DFCI (défense contre l'incendie) joue pleinement un rôle de conseiller technique auprès du SDIS (service d'incendie et de secours). **GÉRARD MASSÉ, PRÉSIDENT DE LA DFCI SOULAC/LE VERDON** a pour souhait principal de "mutualiser les moyens sur le Nord-Médoc".

Parés pour la rentrée

Vingtième rentrée scolaire à l'école Jules Ferry de Soulac pour le directeur, Laurent Bisetto et sa collègue Agnès Delente.

L'effectif de 162 élèves est en légère hausse en cette rentrée 2022/2023 par rapport à la rentrée dernière (+4). Signe du dynamisme de la commune, les inscriptions sont enregistrées en maternelle. Laurent Bisetto signale l'allègement du protocole Covid. Il met l'accent sur les directives orientées vers les activités sportives. L'équipe éducative a conçu un projet d'école à dimension

sportive, qui a obtenu le Label Génération 2024. Ce projet consiste en un partenariat avec les clubs locaux de tennis, surf, sauvetage côtier, Pays Médoc Rugby. Il prévoit également de créer une Usep (union sportive d'enseignement du premier degré) entre écoles, en temps scolaire et hors temps scolaire, sur la base du volontariat des enseignants. Plusieurs sorties sont prévues : vélo, course d'orientation, accrobranche, cross Sud-Ouest de Gujan-Mestras... Enfin, l'école participera à une journée nationale de sport scolaire (JNSS) fin septembre, en ouvrant ses portes aux clubs sportifs partenaires (golf, tennis, basket, judo, karaté, gymnastique, rugby...).

L'équipe enseignante est constituée de Catherine Féron (petite et moyenne section de maternelle), Anne Lise Baril (moyenne et grande section de maternelle), Isabelle Boyer (grande section et CP), Emmanuelle Perrin (CE1), Agnès Delente (CE2/CM1), Anne Laure Sanchez (CM1) et Laurent Bisetto (CM2). Elle fait sa rentrée dans un groupe scolaire dans lequel la commune a réalisé un certain nombre de travaux durant l'été. Tout paraît prêt pour une année scolaire dans les meilleures conditions.



Soulac-sur-Mer, de l'avis général, peut être fière de son nouveau **FRONT DE MER**. Depuis la naissance de la station balnéaire au XIXème siècle, la façade océanique a joué les vitrines remarquables et fascinantes, plusieurs fois remodelées. Les cartes postales anciennes en témoignent. La dégradation naturelle a conduit la municipalité à prendre la décision de rénover le front de mer. Sa conception prend en compte les nouveaux usages en termes de mobilité, de partage de l'espace, de loisirs. Elle répond, naturellement, aux exigences de développement durable.

Le projet, d'envergure, a été scindé en trois phases, de façon à pouvoir réaliser chacune d'elles dans l'intersaison. La deuxième tranche a été livrée côté nord.



Ont été réaménagés les ronds-points et leur environnement, les cheminements piétons et deux roues. Des jardinières, les plantations de tamaris et vivaces viennent végétaliser l'aménagement. Pour l'agrément des utilisateurs, le mobilier urbain définit les espaces. Le muret rénové marque la délimitation d'avec le domaine public maritime tout en invitant le promeneur à la contemplation. L'éclairage public a été remplacé dans un souci d'esthétique et de performance énergétique. Le parking Lafayette, agrandi, a été doté d'un sanitaire. La statue de la Liberté a profité de cette période de travaux pour, elle aussi, aller se refaire une beauté. Elle nous revient dans un nouvel espace végétalisé avec bancs de repos et pavoisé.

Les efforts de la municipalité afin d'améliorer la vie des Soulacais ne sont pas cantonnés aux abords de la plage. Ils s'étendent à toute la ville.

C'est ainsi que la **PLACE DE L'AMIRAL COURBET**, végétalisée, comprend désormais des arceaux vélos et deux arrêts minute pour les livraisons. Ces aménagements sont de nature à faciliter la fréquentation des commerces situés à proximité.



Deux nouvelles structures de jeux ont été implantées à l'**ÉCOLE PRIMAIRE JULES FERRY**. Toujours au groupe scolaire, des travaux de toiture ont été réalisés sur les bâtiments et les préaux de la maternelle et de l'école élémentaire. Des pièges à sons ont par ailleurs été posés dans plusieurs classes. Les petits Soulacais ont vu en cette rentrée leurs conditions d'apprentissage et de détente grandement améliorées.



Des travaux de **MISE EN SÉCURITÉ** (élagage, abattage d'arbre, mise en place de haubans) ont été effectués boulevard Marsan de Montbrun, autour du gymnase, place Aliénor d'Aquitaine. Dans le même ordre d'idée, des peintures de **SIGNALISATION HORIZONTALE** ont été refaites sur les chaussées.

De nouveaux **MASSIFS** ont été plantés avenue de l'Europe, au Tennis de la Forêt, square des Pèlerins.

PLACE JEAN-FRANÇOIS PINTAT, les racines des pins soulevaient les pavés. Ils sont remplacés par des palmiers. Six bacs de plantations sont prévus. La fontaine s'éclaire d'un jeu de couleurs la nuit.



La Ville a également à cœur de maintenir la qualité de ses structures de tourisme de plein air. A cet effet, de nouveaux sanitaires ont été aménagés au **CAMPING DES GENÊTS**.

Enfin, des sanitaires sont en cours de réalisation à la **GARE**.

Du côté des expos



Le musée d'Art et d'Archéologie de Soulac a accueilli deux expositions pendant la saison culturelle

Au rez-de-chaussée du musée d'art et d'archéologie, **ARCHÉO-PLASTIE ET ARCHÉOLOGIE** sont installées en miroir. Elles procèdent d'une même démarche de récupération, analyse, lecture et interprétation des reliquats d'une société. En archéologie, on décrypte le passé et l'évolution. En archéo-plastie, on se penche sur les rejets (essentiellement marins) de la société actuelle de consommation. Ils sont ici sublimés par l'artiste Laurence Nourrisson et mis en scène par Flora Stitch.



SEA expose au musée de Soulac

Au premier étage, l'**ASSOCIATION SEA**, présidée par Sophie Mahieu, avait installé les œuvres d'un collectif de 18 artistes sous le titre « Dessine maintenant ». Afin de rendre l'art contemporain accessible à tous, des rencontres, des performances, des ateliers ludiques ont été organisés.

SEA (inspiré de « sea », mer et « see » voir en anglais,) prépare son installation future dans le tiers-lieu bientôt aménagé dans l'ancien casino mauresque de Soulac.



Les nouvelles visites patrimoniales de Soulac

Depuis le 1er juin 2022, le service culturel de la ville de Soulac-sur-Mer a créé un nouveau poste entièrement dédié au **PATRIMOINE DE LA COMMUNE**. Afin de faciliter l'accès au plus grand nombre, de nouveaux programmes modifiés complètent l'offre de l'office de tourisme, du Conservatoire du Littoral ou de CPIE Médoc.

Vanessa Thouron accompagne ces visites. :

- **"DÉCOUVERTE DE LA BASILIQUE ET DES VILLAS"** pour tout savoir de cet édifice classé au patrimoine mondial de l'Unesco et enchaîner sur l'architecture du Village Ancien.
- **"LE PATRIMOINE DE LA BELLE EPOQUE"** cible uniquement l'architecture des "Villas" de 1850 à nos jours.
- **"RETRAÇONS L'HISTOIRE DE SOULAC EN FAMILLE"** pour les enfants et en famille. On peut effectuer le circuit de façon ludique en passant par la basilique, le musée, les "villas", des ateliers, des jeux...
- **"PLEIN PHARE SUR SOULAC"** un circuit totalement nouveau, une création de visite nocturne d'une durée de 1 h 30.
- **LES VISITES GOURMANDES : "VISITE DE LA FERME DE PALADON AVEC DÉGUSTATION D'HUÎTRES" ET "VISITE DE LA VILLE ET DÉGUSTATION DE VINS"**. Hugo Bertigny ouvre les portes de sa ferme aquacole au bord de l'estuaire à Neyran et dévoile les secrets de ses huîtres de claire et gambas. La dégustation de vin (jus de fruit pour les enfants) est organisée avec un viticulteur après une visite autour de la basilique et du village ancien. Ces visites gourmandes ne sont proposées que durant la haute saison

Réservations obligatoires au 05 56 09 86 61

Soulac 1900, un retour attendu



Depuis 2019, on l'attendait avec impatience ce Festival Soulac 1900 ! Il est revenu avec éclat les 3, 4 et 5 juin derniers, la locomotive à vapeur en tête comme à la Belle Epoque des trains de plaisirs, transportant les bourgeois bordelais décemment couverts vers les vertus de la station balnéaire de Soulac-les-Bains.



L'immersion totale par le costume, les véhicules, les animations, offrent à coup sûr une parenthèse aux festivaliers qui jouent le jeu et aux milliers de visiteurs ramenés au XXème siècle, dans ces années d'insouciance de l'entre-deux-guerres.

L'association Label Soulac, sa présidente Manuela Lieuteau-Sanchez et son équipe

de bénévoles, rompus à tous les aléas sanitaires, administratifs, pratiques qui se sont accumulés, ont tenu bon. Le thème du « cirque » annoncé depuis deux ans a enfin pu être décliné sous diverses formes dans toute la ville pour la plus grande joie de tous.

Né de la volonté de la municipalité de créer un événement touristique en avant-saison, Soulac 1900 reçoit toujours un soutien logistique et financier important de la part de la commune. En 20 ans, le succès s'est confirmé. Les 300 artistes professionnels de chaque session excellent dans leurs domaines. Ils ne seraient rien sans les bénévoles passionnés de Label Soulac qui œuvrent dans l'ombre ou en pleine lumière.

Renseignements : www.label-soulac.fr



Les adieux du consul des États-Unis



Le 29 juin, **ALEXANDER LIPSCOMB**, consul des États-Unis d'Amérique à Bordeaux depuis trois ans, est venu saluer une dernière fois la Statue de la Liberté de Soulac. Il a rencontré le maire, Xavier Pintat, accompagné d'une délégation de l'association verdonnaise "Sur les Pas de Lafayette", conduite par Gérard Barbé.

La stèle des Américains à la Pointe de Grave rappelle également le pacte d'amitié né en 1777 du départ du Marquis de La Fayette à bord de La Victoire, via Pauillac et Le Verdon, pour prêter main-forte aux indépendantistes américains.

Xavier Pintat a accueilli la délégation à l'Hôtel de Ville avant de lui faire découvrir le nouveau Front de Mer et la Statue de La Liberté rafraîchie. Installée à nouveau sur son piédestal face à l'océan, elle a brandi sa torche pour sceller le renouvellement du pacte d'amitié.

Nul doute que le nouveau consul des États-Unis à Bordeaux, Hector Brown, viendra rendre hommage à la grande dame.

TEXTE DE LA PLAQUE scellée sur le socle de la statue

« Au matin du 26 mars 1777, à l'âge de 19 ans, Gilbert du Motier, marquis de La Fayette, appareille de Bordeaux à destination des États-Unis d'Amérique qui ont proclamé unilatéralement leur indépendance un an plus tôt. A bord de la Goélette La Victoire, il vient s'engager auprès de la toute jeune démocratie américaine qui doit encore se consolider par les armes face à l'ancienne puissance coloniale anglaise. Ce qui ne sera fait qu'en 1781, à l'issue de la bataille de Yorktown, scellant ainsi définitivement l'indépendance américaine.

Après avoir descendu la Gironde et fait halte à Pauillac, La Victoire franchit la Pointe de Grave et fait cap d'abord vers l'Espagne et le port de Pasajes, près de Saint Sébastien, avant de se lancer quelques semaines plus tard dans la traversée de l'Atlantique. On peut en conclure que le littoral du Médoc, et plus particulièrement la plage de Soulac, est sans doute la dernière vision de la France qu'a emportée avec lui La Fayette avant son périple vers le continent américain.

C'est pour célébrer cet événement tout autant que pour marquer son attachement à la liberté, que la municipalité de Soulac-sur-Mer, en 1980, a fait fabriquer une réplique de La Liberté éclairant le monde, illustre statue de Auguste Bartholdi offerte par le peuple français aux États-Unis à l'occasion du centenaire de leur indépendance et qui se dresse depuis 1886 à l'entrée du port de New-York.

Cette statue, installée sur le front de mer de Soulac et regardant vers le large, a été réalisée à partir des moules originaux de Bartholdi, par les ateliers Arthus-Bertrand. »

Une belle saison pour le Bridge Club de Soulac

Le club de Soulac est bien sûr avant tout un lieu de détente où les joueurs prennent plaisir à venir disputer leurs différents tournois hebdomadaires dans une ambiance particulièrement amicale et chaleureuse. Mais c'est aussi un club où nombre de joueurs, bénéficiant depuis plusieurs années de formateurs de qualité, font les efforts nécessaires pour progresser et prendre ainsi encore plus de plaisir à jouer.

La suite logique, c'est la compétition.

Cette année, plusieurs joueurs récemment arrivés ont fait leurs premiers pas dans la compétition. Avec de belles places d'honneur pour Hélène Leblon, Marie Vesseron-Duriez, Bernadette et Bernard Raulin, Aïata Solages.

Les plus anciens ont réalisé quelques très belles performances :

- Un titre de champion de Ligue pour Josiane Flamand, Jean-Claude Josso, Alban Sieur, Philippe Lucet, Patrice Belliard et Alain Lizzul. (notre photo)
- Un titre de champion de Guyenne pour Philippe Lucet et Jean-Claude Josso.
- Un titre de champion de Guyenne pour Josiane Flamand, Patrice Belliard et Jean-Claude Josso.
- Un titre de vice-champion de Guyenne pour l'équipe championne de Ligue.

De nombreuses places d'honneur ont été obtenues, dont un podium pour Josiane Flamand, Monique Boucaud, Brigitte Lemonnier, Jean-Claude Josso, Alban Sieur et Philippe Lucet.

Au total, ce ne sont pas moins de 15 finales de comité, 5 finales de ligue et 1 finale nationale, que les équipes ont disputées.

Le club offre 10 cours d'initiation. Alors, venez les rejoindre !

Renseignements : Jean-Claude Josso au 06 07 36 86 88



Et si vous craquiez pour une petite boule de poils !

L'association « Adoption Féline » est présente sur Soulac depuis novembre 2011. Reconnue d'intérêt général, elle a pour objectif principal la lutte contre la prolifération des chats errants, par le biais de leur stérilisation. La source de nuisances qu'ils représentent (bagarres, cris, vols de nourriture, odeurs...) est fortement diminuée une fois qu'ils sont nourris, déparasités et stérilisés. Vous pouvez contribuer à cette mesure de régulation en signalant les chats errants à l'association.

En parallèle, l'association soigne et sociabilise les plus jeunes en familles d'accueil, afin de les proposer à l'adoption. Ce choix permet de leur éviter le traumatisme du refuge et de cerner les traits de caractère du jeune chat.

Le soutien à cette association peut s'exprimer de façon extrêmement diverse, du simple signalement à l'adoption en passant par la stérilisation de son propre chat ou en se proposant comme famille d'accueil.

Pour plus de renseignements sur les actions et les besoins de l'association

Martine Chassaing au 06 03 00 84 19.



Fête du livre

Les 30 avril et 1er mai, la Fête du Livre d'Ecume.doc a pu se déployer en grand format au Palais des Congrès. Catherine Haas, la nouvelle présidente de l'association, effectuait son baptême du feu en cette 19ème édition. Un concert du groupe « Route 66 festival » était programmé en ouverture salle Notre-Dame.

Le maire de Soulac, Xavier Pintat a rappelé l'importance de cet événement pour la vie culturelle et ses répercussions économiques sur la station.

L'UNC de Soulac rend hommage à ses anciens

Le 8 mai, Alain Castanet, président de l'UNC de Soulac a remis la médaille UNC grand or à Roger Seurin, la médaille UNC argent à Jean Boutelet, la médaille UNC bronze à Yves Fauret, Jean-Marie Lartigue, Jacques Fort, Hugues Denard, Jean-Claude Souan et Denis Dieu.



Roger Seurin, 102 ans entouré de son fils Raymond et de sa fille Solange



Les bikers fidèles à Soulac

Le 26ème Show Bike d'Aquitaine organisé à Vendays-Montalivet après deux ans d'absence, était au rendez-vous de la balade Soulacaise ce dimanche 26 juin. "Un évènement fédérateur" selon le maire Xavier Pintat et Roland Léas (PDG du Casino de la Plage) qui ont offert le vin d'honneur à une nuée de bikers.

14 juillet

Loin d'imaginer qu'ils allaient être à la peine les jours suivants, les Sapeurs-Pompiers du centre d'incendie et de secours Soulac/Le Verdon, professionnels et volontaires, ont renoué avec les célébrations du 14 juillet, interrompues par le Covid.

Sur le front de mer : défilé pédestre et motorisé avec tous les engins du centre, présence d'une garde au drapeau, sapeurs-pompiers volontaires, professionnels, saisonniers, infirmière et le vétérinaire Alain Audry, équipe cynotechnique avec 2 agents et leur chien de recherche.

Sur la place du Signal : revue des troupes et des matériels par le lieutenant Braz et les maires de Soulac et Talais, MM. Pintat et Laporte.

4 sapeurs-pompiers volontaires de Soulac, Fabien Descoins, Kévin Bourianne, Kévin Lebon et Lévi Dechartre se sont vus remettre une médaille d'ancienneté pour leur engagement.

Le public a pu assister aux manœuvres des JSP (Jeunes Sapeurs-Pompiers) ainsi qu'à des exercices incendies.

Pour d'éventuels recrutements ou des renseignements : Lieutenant BRAZ Nicolas 06 85 88 57 40.



Les propriétaires du Bâti Ancien à l'honneur

Le 15 juillet, en partenariat avec la municipalité, l'association des propriétaires de Villas Anciennes de Soulac, toujours présidée par son fondateur en 1989, Xavier Tayaue, a remis l'ensemble des récompenses décernées en 2020, 2021 et 2022.

Le cru 2020 récompense Pascal et Nathalie Jacquemin pour la villa Deruchette (13 rue Ferdinand Lafargue) ainsi que Vincent et Sandrine Fahmy pour la villa Lenitza (3 rue de Varize).

En 2021, sont primés Jacques et Laurence Delsaut pour la villa Ice Cream Palace (5 rue de l'Hôtel de Ville) ainsi que Geneviève de Lapasse pour la villa Rêve d'Or (12 rue Maguelonne).

Enfin, 2022 distingue Vincent et Catherine Chassagne pour la villa Fantaisie (9 rue Thiers) ainsi que Mathias Lasserre et Pierre-Olivier Dehon pour la villa Christiane (26 rue Lahens).



Villa Ice Cream Palace



Rosalie Legroux sacrée Miss Médoc 2022

Le 24 juillet, dans un Palais des Congrès comble, Soulac-sur-Mer reprenait sa place dans le circuit ininterrompu depuis 1947, des élections des reines de beauté conduisant au titre de Miss France. Onze candidates ont fait le show en présence de Miss France 2022, Diane Leyre et de sa 5ème dauphine, Ambre Andrieu, Miss Aquitaine 2021. Eric Laurens, responsable de la délégation Miss Aquitaine a présenté, en partenariat avec la société Miss France, le spectacle accompagnant l'élection. Rosalie Legroux a ceint l'écharpe et coiffé la couronne de Miss Médoc 2022. Sa 1ère dauphine est Emma Enard. Le maire, Xavier Pintat, les a félicitées. L'aventure pour Miss Médoc et sa 1ère dauphine se poursuivra le 2 octobre au casino Barrière de Bordeaux pour concourir au titre de Miss Aquitaine 2022, elle-même prétendante à la couronne de Miss France 2023.

Le Tournoi de tennis open de Soulac bat un record d'inscriptions

Du 29 juillet au 12 août, le tournoi open de tennis de Soulac, rendez-vous incontournable de la saison estivale, a battu des records d'inscriptions : 463, soit 200 de plus que pour le précédent. "Le TCS (tennis club de Soulac) se place ainsi au 1er rang des tournois amateurs de Gironde" a rappelé Xavier Pintat, le maire et ancien président.

Alexandre Reco chez les messieurs et Irina Ramialison chez les dames ont remporté l'open. "Le tournoi 2022 aura été marqué par la canicule et plusieurs départs de feux autour des courts du Tennis de la Forêt. Tous les matchs ont cependant été disputés avec une pause de 13 h à 17 h, deux rotations le matin à partir de 9 h et parfois des nocturnes jusqu'à minuit" décrit le juge-arbitre, Michel Muller. Il était assisté de Morgane Gramond. Sept arbitres se sont relayés.

Les félicitations du maire, Xavier Pintat et de Daniel Milliet, adjoint au Sport, sont allées à l'équipe du TCS présidé par Yannick Roussel pour l'organisation, aux partenaires, à Nelly Portier, la permanente de la structure et bien entendu aux valeureux sportifs. Yannick Roussel, pour sa part a remercié la municipalité pour son soutien logistique et financier.



18 jeunes ramasseurs de balles ont fait une haie d'honneur aux vainqueurs et aux finalistes.



Soulac renoue avec la Fête de la Mer

Le dimanche 7 août, c'est avec soulagement que la station balnéaire a renoué avec sa manifestation phare « Soulac fête la Mer ». Un hommage à l'océan nourricier autant que redoutable.

De la basilique Notre-Dame de la Fin des Terres à la plage centrale, il fallait jouer des coudes pour suivre les cérémonies officielles de la matinée. Pour la première fois, l'archevêque de Bordeaux, Mgr James, les présidait dans une basilique comble. Assisté par les pères Sébastien Gozdzieweski (curé de Soulac), et Papet, par le diacre Joël Basileu, le prélat a célébré la messe avant de se joindre aux personnalités sur l'estrade érigée sur l'esplanade des Girondins flambant neuve et beaucoup plus accessible. Il a procédé à la bénédiction des flots précédant les parades nautique et aérienne, suivi du transport de la gerbe à la mer par les Maîtres-Nageurs. Le contre-amiral Guichard commandant la Marine de Bordeaux a pleinement approuvé les propos de Xavier Pintat : " la mer n'est à personne, mais chacun en est responsable". La France, 2ème puissance mondiale de par sa façade maritime, a une obligation toute particulière en la matière. À 22 h 30, le Front de Mer a été pris d'assaut pour le feu d'artifice baptisé "Les 7 merveilles du monde", tiré sur le sable, vers l'océan.

Philippe Candeloro, ambassadeur du cèpe

Ce 13 août à Soulac, le champion de patinage artistique, Philippe Candeloro, n'a pas eu besoin de "briser la glace". Sa popularité manifeste a attiré vers lui de nombreux admirateurs.

Sa légendaire gouaille a fait merveille face aux traits d'humour de Jean-Marie Andreux, maître de cérémonie de ce 20e chapitre solennel présidé par le maire, Xavier Pintat. Spontané, naturel, souriant, il a testé sans faiblir le cèpe et le vin du Médoc, afin de mériter la cape et le chapeau d'ambassadeur de la confrérie Gastronomique du Cèpe de la Pointe du Médoc. Ils étaient neuf au total à être adoubés par le nouveau Grand Maître, Patrick Beaudoin.



NAISSANCES

Elio, Santiago, Alban FENTES
FERRU, le 02/02/2022

Travis MALEYRAN, le 15/02/2022

Diane, Nicole, Hoa-Huong DUCASSE,
le 28/02/2022

Elyo, James, Ludovic UHLMANN, le
07/03/2022

Margaux, Sylviane, Dominique
BOURSIER, le 03/05/2022

Maël ADAM RABAT, le 23/05/2022

MARIAGES

Jean-Pierre PAGNIEZ et Joëlle, Muriel,
Liliane FONTAINE, le 20/04/2022

Antonio RIONDATO et Mauricette
DULAS, le 07/06/2022

Eric, Jean-François PECH et Béatrice,
Sandrine DUBROCA, le 11/06/2022

Thomas MATHIVET et Aude,
Clemence, Catherine PECHMAGRÉ-
CAMINADE, le 17/06/2022

Emmanuel, Sylvain, Léon, Mutien-
Marie DEVOOGHT et Margaux
MILLIET, le 18/06/2022

Tristan, Emmanuel, Heathcliff
MENA et Julie, Christelle ALAIN, le
24/06/2022

Olivier, Gilles, Jean, Robert PIN et
Eva, Françoise, Marie CAUDAL, le
25/06/2022

Christian, Jacques FROLA et Sophie,
Françoise, Simone, Fabienne
COCARD, le 25/06/2022

Pierre-Etienne CASAMAYOU et
Domitille, Florence, Claudine, Marie
JOINIS, le 01/07/2022

Gérald, Louis LEROY et Séverine,
Suzanne PERIER, le 30/07/2022

DÉCÈS février-août 2022

Nadzeya Andronikovna AHANESIAN,
âgée de 44 ans

Robert ARCELIN, âgé de 95 ans

Jean-Pierre AUGEAU, âgé de 98 ans

Eric BAREILLE, âgé de 69 ans

Suzanne BAUDIN née BELHAGUE,
âgée de 102 ans

Marie BLANC née DUPONT, âgée de
100 ans

Huguette BONNEAU née VALEAU,
âgée de 90 ans

Henri BONNET, âgé de 79 ans

Yvan BOULET, âgé de 78 ans

Marie-Jeanne BOUSSIRON née
SAUVAGET, âgée de 93 ans

Henri BROUDIN, âgé de 95 ans

Georgette BURET, âgée de 90 ans

Lucette CADENES née MUSSET, âgée
de 89 ans

Marthe CARTIER née DEVARIS, âgée
de 98 ans

Marcel COUILLAUD, âgé de 79 ans

Anne DABON, âgée de 90 ans

Berthe DASPET née LAGÜES, âgée de
99 ans

Dominique DELMON, âgé de 68 ans

Henri DEROUBAIX, âgé de 94 ans

Ginette DETRÉTEAUX née CHATENET,
âgée de 91 ans

Michel DUCROT, âgé de 89 ans

Rodolphe DURAND, âgé de 92 ans

Alain FAURE, âgé de 78 ans

Emile FRANCOULON, âgé de 97 ans

Albert GERTHOFER, âgé de 85 ans

Daniel GRADT, âgé de 92 ans

Paul GRENIER, âgé de 101ans

Raymonde GUIBERT née LASSERRE,
âgée de 84 ans

Fernand HASSAN, âgé de 88 ans

Michel HEUTE, âgé de 77 ans

Ginette JUNIÉ née BUFFARAL, âgée
de 98 ans

Friederike KNOTH née FELDMANN,
âgée de 67 ans

Jeannine LALANNE née ROUX, âgée
de 84 ans

Gérard LUCE, âgé de 75 ans

Fabienne MAILLARD née LOPEZ,
âgée de 86 ans

Jean-Jacques MERIGUET, âgé de 60
ans

Georges MEYNIEU, âgé de 88 ans

Claude MONGIN, âgé de 74 ans

Margot MORÈS née APPEL, âgée de
84 ans

Colette MOSTALAT née CARDIN, âgée
de 90 ans

Franck PARROT, âgé de 57 ans

Christine PÉDARRIBES née
BONTEMPS, âgée de 61 ans

Claude PELLOUX-GERVAIS, âgé de
81 ans

Liliane PLANTEY, âgée de 78 ans

Jeannine RIGNAULT née THOMAZO,
âgée de 75 ans

Jacqueline RULLEAU née
TRABUCHET, âgée de 64 ans

GENDARMERIE

17, rue Olivier Guinet
05 56 73 33 90

POLICE MUNICIPALE

05 56 73 29 15

SAPEURS-POMPIERS

18 ou 112 (portable)
Rue Olivier Guinet
05 56 73 63 73

MAIRIE

2, rue de l'Hôtel de Ville
05 56 73 29 29

BUREAU D'INFORMATION
TOURISTIQUE

Rue de la Plage
05 56 09 86 61

RÉGIE DE L'EAU ET DE
L'ASSAINISSEMENT

05 56 09 85 77
Bureau ouvert de 10h à 12h
Fermé le samedi

CENTRE MUNICIPAL
CULTUREL ET SPORTIF
(CMCS)

5 rue du Révérend Père
Daniel Brottier
05 56 09 82 99

BIBLIOTHÈQUE

Rue de la Plage
05 56 73 81 95

PRESBYTÈRE

Abbé Sebastian
Gozdziejewski 05 56 41 08 97

TRÉSOR PUBLIC

79, rue de la Plage
05 56 09 81 04

LA POSTE

Rue Mal d'Ornano
05 56 73 24 70

EDF DÉPANNAGE

09 726 750 33

EDF AGENCE CLIENTÈLE

09 69 36 66 66

AÉRODROME

05 56 09 86 16

SNCF

Av. du Gal de Gaulle
05 56 09 85 56

BAC ROYAN-LE VERDON

05 56 73 37 73

PHARMACIEN

M. Duperat :
58, rue de la Plage
05 56 09 84 40

MÉDECINS

Dr Aubert : 05 56 73 35 00
Dr Deraedt : 05 56 09 84 65

INFIRMIERS

CENTRE PARAMÉDICAL

05 56 09 75 86
Mme Dupuy : 06 11 54 66 28
Mme Martin : 06 72 42 60 26
Mme Vilmin : 06 85 96 03 63
Mme Valet-Fontan,
et M. Fournier : 05 56 09 75 86
Mme Delacuvellerie :
06 82 17 19 40

LABORATOIRE ANALYSES
MÉDICALES

05 56 73 95 20
Tous les jours de 8h à 12h

KINÉSITHÉRAPEUTES

Mmes Arnaud, Ferrez, Roustit,
M. Jacques :
05 56 09 98 35

DENTISTES

A. Capdarest,
N. Barnerias-Desplas :
05 56 09 82 68
E. Lagardère, M. Delarue :
05 56 73 61 63

PÉDICURE-PODOLOGUE

M. Gabriel : 05 56 09 96 29

ORTHOPHONISTE

M. Daramat : 05 56 73 60 67

OSTÉOPATHES

M. Lagney : 06 58 10 45 09
M. Mahieu : 05 56 09 51 63

VÉTÉRINAIRE

A. Audry : 05 56 09 77 36

POMPES FUNÈBRES
SOULACAISES

M. Berges : 05 47 83 80 07

ARCHITECTE-CONSEIL
COMMUNAL

M. Jouison :
05 56 73 29 06 ou 29 19
Permanence mensuelle en
Mairie sur rendez-vous

ARCHITECTE-CONSEIL
DU CAUE

M. Barillot : 05 56 73 49 23
le 3ème mardi du mois de
9h15 à 11h45

MAISON DÉPARTEMENTALE
SOLIDARITÉ ET INSERTION

Salle des permanences RDC
Mairie. Uniquement sur
rendez-vous :
05 56 41 01 01

DÉCHETTERIE
SOULAC-TALAI-LE VERDON

Route du Verdon - 05 56 09 76 49
Du mardi au samedi
8h30 à 12h -14h à 17h30

HORAIRES
DE LA MAIRIE

Lundi au jeudi :

8h30 - 12h15
13h30 - 17h30

Vendredi :

8h30 - 12h30

Samedi :

8h30 - 12h



2, rue de l'Hôtel de Ville - BP 25
33780 Soulac-sur-mer

Tél. : 05 56 73 29 03

cabinet.maire@mairie-soulac.fr

www.mairie-soulac.fr

